

# PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DES TERRAINS ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du 8 juillet 2023

Présidence : **M. Janick Barbusse**

Présents : **Mme Monique Juliat. MM. Michel Blanc - Ancil Chapin - Dominique Cazasnoves - Michel La Bella**

Le procès-verbal de la réunion du 07 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

## FONCTIONNEMENT CDTIS 34

**Les Informations FFF CFTIS nouveaux formulaires :**

- Le formulaire de classement A8 /A5
- Le formulaire Beach Soccer
- Le formulaire Foot5 Palissades avec l'éclairage
- Formulaire de demande d'API (tous niveaux)
- Le formulaire de demande d'APE (E1 à E3)
- Le formulaire de demande d'APE (E4 à E7)
- Le formulaire d'éclairage A8
- Ces formulaires seront étudiés et fournis lors de la formation de rentrée TIS avec les préconisations LFO de la Commission Régionale des Terrains et des Installations Sportives le mercredi 9 septembre 2023 à 9 h 30.

## COURRIERS DE LA CD TIS 34

- Ville de Vendres Info/club, demande de la Ligue de Football Occitanie pour des tests de Foot à 8
- Montpellier Cerdan demande de la Ligue de Football Occitanie pour des compléments d'informations
- Ville de Lignan sur Orb demande de déclassement en catégorie T4
- Football club de Pézenas terrain Trigit pour une contestation de classement
- Participation aux visites de la Commission Régionale des Terrains et des Installations Sportives du mois de Mai et celles de Juin 2023
- GC Lunel Brunel 2 visite CRTIS & Lunel Brunel 1 pour visite urgente pour l'éclairage en Compétition
- St Gely du Fesc pour le terrain Valène et son état pour une dérogation en catégorie T5

## VISITES EFFECTUEES DEPUIS LA DERNIERE REUNION DU 07-06-2023

**Eclairage (TIS34) :**

- La Grande Motte au Parc Des Sports 1 et 2
- Paulhan pour Stade Des Laures Yves Cros 1

**Terrain (TIS 34) :**

- St Georges D'Orques (LFO)
- Baillargues (LFO)

**Prochaines visites :**

- St André de Sangonis et Pinet seront faits par **Messieurs Genieys, Saldana et Duarte** lors de la visite F.F.F. d'Agde.

**M. Blanc** sera présent lui à la visite de Pinet et Marseillan

## DOSSIERS A VALIDER EN CR TIS LE 10-07-2023

Notre dernier PV du 07-06-2023 a été publié le 16-06-2023 cependant la mise à jour de publication du PV d'octobre le 16-06-2023.

Les derniers PV CRTIS du 15-05-2023 et du 19-06-2023 ont été publiés le 6-07-2023 ce qui retarde les notifications à la Commission CRTIS N°10 du 15-05-2023

Seront étudiés les terrains suivants :

### **Eclairages**

- La Grande Motte au Parc Des Sports 1 NNI 343440101 –
- La Grande Motte au Parc Des Sports 2 NNI 343440102

### **Terrains**

- Castelnaud Le lez – complexe sportif Jean Fournier 3 – NNI 340570103 (CRTIS)  
Cette installation n'a jamais été classée (Visite effectuée le 08.06.2023 par la CRTIS, FOOT A8 SYN)
- Pézenas – Stade Trigit Louis – NNI 341990301
- Castelnaud Le lez – complexe sportif Jean Fournier 3 – NNI 340570102 (CRTIS)
- Mauguio – Stade Andre Cancel – NNI 341540201 (CRTIS)
- Castelnaud Le lez – complexe sportif Jean Fournier 1 – NNI 340570101 (CRTIS) le stade n'existe plus.
- Le Crès – Gymnase Marceau Crespin – NNI 340909901 (CRTIS)
- Clermont L'hérault – Complexe Sportif L'Estagnol – NNI 340790201 (CRTIS)

## **PREPARATION DES PROCHAINS CONTRÔLES**

---

Seules les visites sur les demandes urgentes et nécessaires pour la compétition seront réalisées malgré la tombée tardive de la nuit.

Une notification CRTIS LFO pour une visite par la LFO du terrain Autignac (Le municipal) dont le club est en sommeil et qui avait refusé notre visite éclairage le 14-11-2022 (terrain abandonné, signée par M le Maire et transmis à la LFO). Visites par la LFO des terrains de Lespignan (Vidal) ; Sauvian (Diagana); Abeilhan (Municipal).

Une autre série de visites sera effectuée le 8 juin 2023 dans l'Hérault : à Jacou, Mauguio, Le Cres, Castelnaud le Lez et au début à Vendargues à laquelle **M. Barbusse** participera.

Le Secrétaire,  
**Michel BLANC**

Le Président,  
**Janick BARBUSSE**